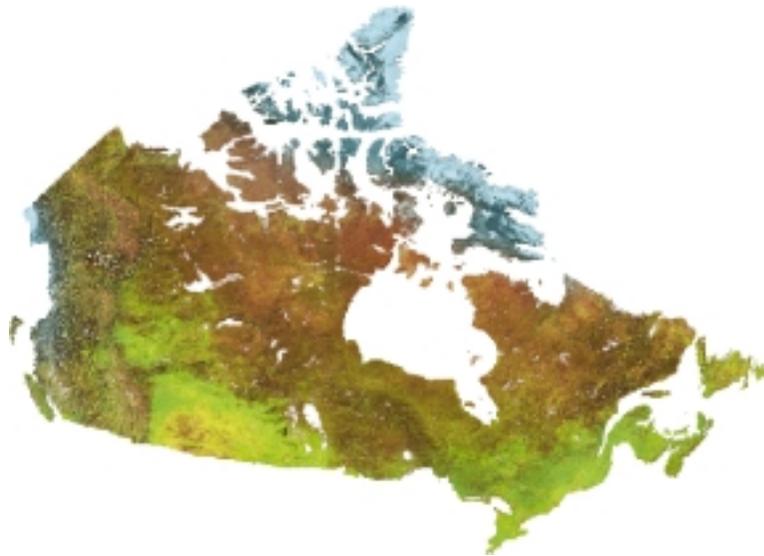


Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources



Compte rendu de la consultation des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, tenue à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), le 22 avril 2002



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Compte rendu de la consultation des Territoires du Nord-
Ouest et du Yukon, tenue à Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest), le 22 avril 2002



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

**Consultations pour la Stratégie canadienne de récupération des
ressources**
**Compte rendu de la consultation Yellowknife/Territoires du Nord-Ouest et
Yukon,**
tenue à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) le 22 avril 2002

1. Contexte

Ressources naturelles Canada (RNCan) a tenu une série de consultations au cours du printemps 2002 sur l'élaboration de la Stratégie canadienne de récupération des ressources (SCR). Des séances ont eu lieu à sept endroits, soit Vancouver, Yellowknife, Edmonton, Toronto, Halifax, Montréal et Iqaluit. Des représentants de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et de tous les paliers de gouvernement ont été invités à participer. Les objectifs de ces consultations étaient de déterminer les éléments suivants :

- les priorités en matière de récupération des ressources dans les collectivités urbaines et rurales de l'ensemble du Canada;
- les priorités en matière de récupération des ressources dans le Nord canadien;
- les obstacles à la récupération des ressources dans chaque région;
- les possibilités de projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, post-consommation et institutionnel;
- les niveaux estimés de financement de projet et les partenaires financiers.

À Yellowknife, la séance de consultation d'une journée a commencé par la présentation de chacun des participants, suivie d'un aperçu de la Stratégie canadienne de récupération des ressources donné par Mike Clapham, de RNCan (voir le document de discussion, pièce I). Les participants ont ensuite discuté des enjeux, des priorités, du rôle des divers intervenants dans l'élaboration et la démonstration des projets et des obstacles à la récupération des ressources, après quoi ils ont défini des projets possibles de récupération des ressources que RNCan pourrait cofinancer.

L'ordre du jour et une liste des participants à la séance de Yellowknife figurent en annexe (pièces II et III). Il y a eu 16 participants représentant des recycleurs de ressources, la Ville de Yellowknife, Diavik Diamonds, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des entrepreneurs locaux, un exploitant de site d'enfouissement, une mine d'or en voie de réhabilitation environnementale (Miramar Giant Mines), ainsi que des citoyens intéressés, notamment un aîné inuit. Deux représentants du Yukon et deux autres d'Inuvik étaient présents.

2. Points saillants au nord du 60^e parallèle et à Yellowknife

- Le site d'enfouissement de la Ville de Yellowknife n'impose aucune restriction à l'égard des matières non dangereuses. Les résidants n'ont rien à payer pour l'accès au site d'enfouissement (aucuns frais de déversement). En conséquence, il n'y a guère d'incitation à recycler ou à réduire les matières facilement recyclables comme le carton.
- Le site d'enfouissement de la Ville contient une section réservée aux matières récupérables où on peut récupérer sans frais des biens comme des vêtements, des téléviseurs, etc.
- Le site d'enfouissement de la Ville ne répond pas aux normes de gestion environnementale pour Diavik Diamonds, ce qui nécessite l'envoi par Diavik de ses déchets vers le sud afin de garantir une bonne gestion de l'environnement.
- La plupart des approvisionnements sont expédiés depuis le sud. Très peu de biens sont expédiés vers le sud, à part l'or, les diamants et certains déchets. La majeure partie des déchets demeurent dans le nord et ne sont ni récupérés, ni recyclés. Comme beaucoup de camions retournent dans le sud à vide, le prix de retour est compris dans le prix de l'expédition à sens unique.
- L'accès par terre aux mines éloignées n'est possible qu'en hiver, sur des routes de glace qui sont praticables pendant environ 10 semaines. Les mines éloignées s'arrangent pour faire expédier la majeure partie de leurs approvisionnements sur les routes d'hiver, afin d'éviter le coût élevé des envois par avion, qui constitue le seul autre moyen de transport disponible.
- La population de Yellowknife compte une proportion d'artistes plus élevée que toute autre collectivité canadienne.
- Yellowknife compte une assez forte proportion de résidants à court terme qui dans bien des cas s'intéressent peu au recyclage.
- Plusieurs services communautaires sont assurés par des bénévoles. Il est difficile de soutenir l'effort des bénévoles en raison du manque de ressources, ce qui cause des cas d'épuisement et nuit à la continuité des programmes entrepris.
- Plusieurs projets de récupération de ressources pourraient à la fois assurer la récupération de ressources et des avantages pour la collectivité.
- Certains projets de récupération de ressources mettraient en jeu des partenariats innovateurs entre l'industrie et les gouvernements locaux qui pourraient éventuellement réduire les coûts, les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux.

3. Récupérables

Les participants ont établi une liste des récupérables (produits, matériaux, matières, énergie), présentée au tableau 3-1.

Tableau 3-1 : Récupérables par secteur dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) et au Yukon

Récupérables	Secteur industriel	Secteur institutionnel ou commercial	Secteur post-consommation
Réservoirs métalliques de la mine Giant	○		
Ferraille de la mine Giant	○		
Déchets d'emballage - industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) (carton)	○	○	
Métal des grands réservoirs désaffectés dans les collectivités isolées		○	
Huile usée des véhicules			○
Déchets alimentaires, autres matières organiques	○		○
Papier (compte pour 80 % du matériel des sites d'enfouissement de Yellowknife et d'Inuvik)	○	○	○
Matières dangereuses	○	○	○
Réservoirs de propane qui nécessitent un changement de valve tous les 10 ans			○
Palettes de bois	○	○	
Déchets de bois (poteaux)	○		
Pneus	○	○	○
Matières organiques des municipalités	○		○
Déchets de jardin			○
Huiles usées industrielles non spécifiques	○		
Verre domestique			○
Plastique domestique			○
Contenants à boisson			○
Matériaux de construction	○	○	○
Débris d'appareils électroniques	○	○	○
Autres déchets dangereux			○
Batteries et piles			○
Tubes fluorescents	○	○	○
Énergie résiduelle		○	
Eaux usées		○	
Produits usagés, p. ex. fours à micro-ondes, téléviseurs, meubles			○
Solvants			○
Peintures dans les T.N.-O. (les peintures sont séparées au Yukon)		○	○
Trioxyde d'arsenic (250 000 tonnes) enterré dans des mines d'or fermées	○		
Déchets issus des automobiles			○

4. Priorités

Les participants ont établi les priorités suivantes :

Résumé des priorités :
<ul style="list-style-type: none">➤ les réservoirs métalliques à la mine Giant;➤ la ferraille à la mine Giant (des milliers de tonnes);➤ les vieux papiers;➤ l'huile usée des véhicules;➤ les déchets dangereux;➤ le trioxyde d'arsenic;➤ l'emballage des déchets.

5. Obstacles

- Le prix des produits ne prend pas en compte tous les coûts associés à leur cycle de vie.
- Les coûts sociaux et environnementaux associés à la fabrication, à l'utilisation et à l'élimination d'un produit ne sont pas inclus dans le prix du produit.
- Les coûts réels des opérations d'enfouissement ne sont pas connus.
- L'accès aux contenants à matières recyclables à Yellow knife n'est pas facile (les contenants sont situés à quelques emplacements seulement et les résidents doivent y apporter leurs matières recyclables).
- Les grandes distances, la petite taille des populations et l'éloignement des grands centres se traduisent par des coûts de transport élevés.
- On manque d'infrastructure pour la collecte des matières recyclables dans les édifices publics de Yellow knife et d'ailleurs.
- On manque d'infrastructure pour l'entreposage des matières récupérées par transport en retour jusqu'à ce que le volume soit suffisant pour assurer un transport ou une récupération locale économique.
- Le transport par camion en régions isolées n'est possible que pendant la saison d'ouverture des routes d'hiver (généralement 10 semaines par an).
- Le manque de volume dans les Territoires du Nord-Ouest rend le recyclage économiquement impraticable.
- Il manque de volonté politique.

- Les politiques gouvernementales sur le recyclage et l'achat écologique au gouvernement ne sont pas bien appliquées, faute d'infrastructure.
- La réglementation en matière de sécurité et d'environnement fait obstacle au recyclage.
- Les municipalités ne sont pas soumises aux mêmes règlements stricts que l'industrie en matière de gestion des déchets.

Principaux obstacles :
➤ les coûts de transport;
➤ les faibles volumes;
➤ l'infrastructure de collecte et d'entreposage;
➤ la non-inclusion des coûts sociaux et environnementaux de tout le cycle de vie dans le coût des produits.

6. Rôles

Les participants ont défini comme suit les rôles du gouvernement fédéral et de l'industrie dans l'amélioration de la récupération des ressources :

Rôles	Fédéral	Provinces	Territoires	Municipalités	Industrie
Accroître la sensibilisation				○	
Prêcher par l'exemple	○				
Inventaire national des ressources usagées disponibles (p. ex. une base de données accessible par 1-800 ou e-Bay)	○				
Financement de la récupération des ressources	○				
Mesures incitant à inclure des produits recyclés dans la fabrication	○				
Faciliter l'utilisation de contenu recyclé en coordonnant les permissions et approbations de la SCHL et d'autres organismes	○				
Offrir des allègements fiscaux pour la rénovation (propriété, revenu)	○	○	○	○	
Conception en fonction de la récupération et du recyclage, p. ex. habitation, ordinateurs	○				
Mettre en œuvre une comptabilité fondée sur les coûts réels dans les sites d'enfouissement				○	
Limiter les quantités de déchets (appliquer des frais lorsque la limite est dépassée)				○	
Rendre le recyclage plus commode				○	
Offrir des incitatifs financiers au recyclage					

Rôles	Fédéral	Provinces	Territoires	Municipalités	Industrie
Distribuer des contraventions aux producteurs de déchets sauvages				○	
Récupérer le méthane des sites d'enfouissement				○	
Pratiquer la bonne gestion des produits					○
Être ouvert aux idées novatrices en matière de récupération des ressources					○
Imprimer les rapports et manuels sur demande seulement	○	○	○	○	○
Facturer en sus les manuels des produits					○
Accepter la responsabilité de l'emballage, fournir une presse à compacter au magasin					○
Faire transporter le carton en retour					○
Interdire le carton commercial dans les sites d'enfouissement				○	
Mettre en œuvre un système de consigne – redonner la responsabilité au producteur				○	○
Instaurer des mesures incitatives pour le transport en retour			○		
Coordonner et harmoniser la récupération des ressources par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)	○	○	○		

7. Possibilités

Les discussions en groupe ont révélé les possibilités suivantes pour l'amélioration de la récupération des ressources dans la région :

- Envisager des mécanismes permettant de monnayer les articles récupérés au site d'enfouissement de Yellow knife – peut-être en imposant des frais minimaux pour l'accès à la section « récupération ». Inuvik exige un permis de récupération pour accorder l'accès à sa zone de récupération. Cet argent pourrait ensuite servir à promouvoir le recyclage.
- Bannir des sites d'enfouissement certaines matières recyclables, p. ex. le carton, et prévoir une solution de rechange viable.
- Élaborer une stratégie de détournement des matériaux de démolition.
- Placer des contenants à recyclage « partout ».
- Imposer des frais pour les ordures au-delà d'un certain poids.
- Imposer une amende pour l'élimination de matières recyclables – répartir l'amende entre tous les locataires dans le cas d'un immeuble à plusieurs logements.
- La Fédération canadienne des municipalités (FCM) représente plus de 1000 collectivités. La FCM dispose au total de 250 millions de dollars dans ses Fonds municipaux verts pour financer des approches environnementales novatrices. La FCM cherche des moyens de

dissocier croissance économique et croissance de la quantité de déchets, et elle s'intéresse aux projets qui entraînent une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- La prison locale est en voie de relocalisation. Il faudrait chercher des utilisations de remplacement de l'édifice et du réservoir d'eau situé au-dessous de l'édifice.
- Envisager d'élargir aux T.N.-O. les programmes actuels de gérance des produits en Alberta, en ce qui concerne par exemple les contenants à boisson ou les pneus, ou élaborer des programmes aux T.N.-O. en se fondant sur l'expérience albertaine. L'Alberta s'est dotée de programmes efficaces où le gouvernement fixe une exigence concernant la reprise des produits par l'industrie et ajoute des frais de reprise au prix des produits. Ces frais sont ensuite recueillis et utilisés par l'industrie pour mettre sur pied et financer des programmes de recyclage rentables.
- Définir et mettre en œuvre des mesures incitant au recyclage, comme une déduction fiscale pour l'achat d'un panneau solaire; il devrait y avoir une mesure incitative, peut-être d'ordre fiscal, qui favoriserait l'achat d'huile usée.
- Transporter les matières recyclables jusqu'à des installations de recyclage dans le sud à bord de camions qui, autrement, retourneraient à leur point de départ à vide (sans chargement).
- Établir des partenariats entre l'industrie, le gouvernement et les collectivités locales.
- Étudier et élaborer des modèles favorisant une mobilisation efficace des organismes sans but lucratif qui pourraient assurer la continuité.
- Établir des partenariats entre les détaillants, particulièrement ceux qui vendent des articles de grande taille, et les collectivités locales.
- Mettre sur pied un fonds de récupération des ressources.
- Faire participer les bureaux locaux et régionaux de ministères fédéraux ayant une administration centrale et les bureaux des administrations locales à l'élaboration et à la prestation de programmes locaux de récupération des ressources.

8. Projets

Les participants ont proposé divers projets de récupération des ressources pour la région. Ces projets sont présentés dans le tableau 8-1 ci-dessous sous les rubriques « secteur post-consommation », « secteur institutionnel » et « secteur industriel »; les projets qui pourraient concerner plus d'un secteur sont regroupés sous la rubrique « projets transsectoriels ». Certains projets ont été davantage élaborés que d'autres. Toutes les idées de projets sont énumérées ci-dessous. Les détails disponibles sont présentés dans le tableau.

Le tableau 8-2 présente les propositions reçues après la consultation du 22 avril.

Tableau 8-1 : Projets possibles de récupération des ressources

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
PROJETS TRANSECTORIELS				
Construire un Centre d'arts des Territoires du Nord-Ouest à partir des grands réservoirs métalliques. Ces réservoirs ne sont plus requis, l'entreposage de longue durée du carburant n'étant plus nécessaire. (Projet soumis dans une lettre aux conseillers municipaux.)	François Thibeau, avec l'appui de l'Aurora Arts Society	<ul style="list-style-type: none"> • Détourne de grandes quantités d'acier du site d'enfouissement • Répond au besoin local d'ouvrir un centre d'arts • Évite les effets environnementaux de l'extraction • Transformation de ressources naturelles 	?	Ville de Yellowknife, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le coût du nettoyage des réservoirs est à la charge du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC).
Sauver de la démolition l'ancien entrepôt de la Baie, en le transformant en un centre d'activités communautaires comprenant une fonderie de verre, une école de musique, une école d'arts visuels, un centre d'arts, etc. La chaleur de la fonderie pourrait servir à chauffer l'édifice.	Matthew Grogono, avec l'appui d'autres citoyens et artistes locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Évite des déchets de démolition • Réutilise l'équipement de l'édifice • Répond à un besoin de la collectivité 	De 1,5 M\$ à 2 M\$	
Entente énergétique entre la collectivité et la mine – Diavik pourrait financer un projet d'énergie éolienne à Yellowknife afin de compenser les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'électricité à la mine; elle pourrait obtenir des crédits de gaz à effet de serre.	Mines Diavik	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit les émissions de gaz à effet de serre des T.N.-O. 	?	
Les mines isolées des T.N.-O. pourraient défrayer la modernisation du site d'enfouissement de Yellowknife et épargner le coût du transport des déchets plus au sud en vue d'une élimination écologique.	Mines Diavik	<ul style="list-style-type: none"> • Améliore le site d'enfouissement de Yellowknife • Réduit les émissions de GES en évitant un transport vers le sud • Permet aux mines d'économiser 	?	
L'étude de faisabilité concernant les profils des vents pourrait être appliquée aux collectivités.	Mines		?	

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Récupérer 2 chevalements de mine et les transformer en musée géologique des T.N.-O.		<ul style="list-style-type: none"> • Prolonge la durée de vie du site d'enfouissement • Crée de l'emploi local • Attire les touristes 	?	MAINC, Ville de Yellowknife, ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des T.N.-O.
Récupérer le carton, le papier et les emballages; les convertir en pastilles utilisables comme carburant.			?	Fournisseurs, Ville de Yellowknife
SECTEUR POST-CONSOMMATION				
Les jeunes de la section locale de la Christian Fellowship Society pourraient recueillir les canettes de boisson des édifices à bureaux locaux et les vendre à un centre de collecte local ou en Alberta. L'argent recueilli pourrait défrayer la création d'un centre chrétien.	Diavik/ François Thibeau	<ul style="list-style-type: none"> • Offre des activités aux jeunes de la localité 	?	
SECTEUR INSTITUTIONNEL				
Des personnes atteintes d'incapacité pourraient remettre les palettes en état et contrer ou réduire le besoin qu'a Yellowknife d'acheter de nouvelles palettes (projet similaire à Hawkesbury). Les palettes peuvent aussi servir de combustibles.		<ul style="list-style-type: none"> • Prolonge la durée de vie du site d'enfouissement 		
Récupérer l'énergie résiduelle de la génératrice diesel du lac Jackfish pour exploiter une serre ou une aquaculture, ou encore pour chauffer une installation de compostage.		<ul style="list-style-type: none"> • Attire de nouvelles industries • Réduit les émissions de gaz à effet de serre 		
Étudier la viabilité des entreprises sans but lucratif.				
Étudier la possibilité d'accorder des déductions fiscales aux organismes bénévoles qui s'occupent de durabilité.				

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Réutiliser les vieux édifices, mettre sur pied une serre qui fournirait des fruits et légumes à la localité.		<ul style="list-style-type: none"> • Prolonge la durée de vie du site d'enfouissement • Réduit les émissions de gaz à effet de serre associées au transport des fruits et légumes 		
Restaurer l'aréna vieux de 50 ans à des fins variées – patinage en hiver et centre communautaire en été.		<ul style="list-style-type: none"> • Prolonge la durée de vie du site d'enfouissement • Améliore la qualité de vie de la collectivité 	1,5 M\$ (environ)	
Réutiliser l'équipement de l'ancien immeuble de Canadian Tire – le transformer en centre d'arts, réutiliser les gicleurs et le système de chauffage.		<ul style="list-style-type: none"> • Prolonge la durée de vie du site d'enfouissement 		Fondation canadienne du patrimoine, gouvernements des T.N.-O. et du Yukon, MAINC, fondations privées, Fédération canadienne des municipalités (FCM)
Revitaliser le Festival du soleil de minuit				
SECTEUR INDUSTRIEL				
Mettre sur pied des entreprises locales qui rendront les collectivités plus autonomes et réduiront le coût du transport des produits; p. ex. des boulangeries		<ul style="list-style-type: none"> • Crée de l'emploi local 		
Récupérer et utiliser la chaleur d'une nappe d'eau à 27 °C située à 300 mètres de profondeur.				MAINC, Arctic Energy Alliance

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<p>Recycler la ferraille de la mine Giant. À moins de trouver une solution convenable, il faudra défrayer le transport des milliers de tonnes de ferraille de l'emplacement de la mine Giant jusqu'à un site d'enfouissement. La proposition consiste à se servir du voyage de retour des camions qui retournent à vide de Yellowknife vers le sud et à expédier la ferraille au sud en vue de son recyclage. Il est proposé que l'argent qui aurait servi autrement à recueillir et à transporter cette ferraille jusqu'au site d'enfouissement soit affecté à ce projet. (Les détails ci-dessus sont tirés d'une fiche de projet reçue après la consultation du 22 avril.)</p>	<p>Miramar Giant Mine Ltd.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détourne des matières du site d'enfouissement de la Ville de Yellowknife • Élimine le risque de contamination des eaux souterraines et superficielles 	<p>400 000 \$ (sur une période de deux à quatre ans)</p>	<p>MAINC, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ville de Yellowknife, entreprises de camionnage locales</p>

Tableau 8-2 : Propositions reçues après la consultation du 22 avril 2002

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
SECTEUR POST-CONSUMMATION				
Récupération, enlèvement et réutilisation de pneus. Cette étude vise la mise en œuvre de solutions de remplacement à l'enfouissement des vieux pneus, ainsi que l'évaluation de la faisabilité des stratégies de réutilisation. Les options sont : a) la collecte, le tri et l'expédition vers le sud; b) la création de projets de réutilisation.	AB Salvage	<ul style="list-style-type: none"> • Réseautage avec la collectivité locale en vue de la réutilisation • Réseautage avec des organisations du sud qui recyclent des produits de pneus. • Détourne des matières du site d'enfouissement et évite les risques d'incendie avec émissions toxiques 	33 000 \$ (deux collectes par an : 18 000 \$; évaluation de la faisabilité des stratégies de réutilisation : 15 000 \$) Financement déjà en place : 13 000 \$	Ville d'Inuvik (Fonds municipaux verts), Inuvik Recycling Society, un producteur de pneus
Récupération et enlèvement des vieilles batteries et piles. Collecte, tri et expédition vers le sud des vieilles batteries et piles afin d'éviter l'enfouissement et d'éviter les risques d'incendie avec émissions toxiques.	AB Salvage	<ul style="list-style-type: none"> • Réseautage avec les organismes qui recyclent des produits dérivés des batteries et piles 	18 000 \$ par an (deux collectes et deux envois par an) Financement déjà en place : 9 000 \$	Ville d'Inuvik, Inuvik Recycling Society
Récupération, réutilisation et enlèvement de peintures usées – peintures au latex ou sans latex (à l'huile).	AB Salvage	<ul style="list-style-type: none"> • Réseautage avec la collectivité locale en vue de la réutilisation des peintures usées • Réseautage avec les organismes du sud qui éliminent les produits de peintures sans latex usées 	18 000 \$ par an (deux collectes et deux envois par an) Financement déjà en place : 9 000 \$	Ville d'Inuvik, Inuvik Recycling Society
Récupération et enlèvement de véhicules usagés. Collecte, tri et envoi vers le sud de véhicules usagés afin d'éviter leur mise à la décharge et d'éviter les risques d'incendie avec émissions toxiques.	AB Salvage	<ul style="list-style-type: none"> • Réseautage avec les organismes qui utilisent des produits dérivés de la ferraille 	57 000 \$ par an (une collecte et un envoi par an) Financement déjà en place : 26 000 \$	Ville d'Inuvik (Fonds municipaux verts), Inuvik Recycling Society

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Récupération et conversion en combustible de carton et de papier. Collecte, tri, réutilisation et conversion de produits de carton et de papier afin d'éviter leur enfouissement et de procurer de l'énergie calorifique.	AB Salvage	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit l'enfouissement dans les collectivités rurales et nordiques 	300 000 \$ pour la première année Financement déjà en place : 150 000 \$	Ville d'Inuvik, ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des T.N.-O., Environnement Canada, Inuvik Recycling Society, entreprises locales
Coordonnateur de projet – Stratège en récupération des ressources. Le rôle du représentant pour le Nord de l'initiative de RNCan consisterait à démarrer et organiser le projet, chercher du financement, éduquer la collectivité, étudier des plans de faisabilité, superviser toutes les activités quotidiennes des stratégies de récupération des ressources et voir à détourner du site d'enfouissement des déchets qui, autrement, présenteraient un risque d'incendie, de lixiviation ou d'émission de substances toxiques. Cette personne superviserait tous les projets relatifs au carton, aux batteries et aux piles, aux pneus, aux véhicules usagés, aux peintures, au papier, aux huiles usées, au système de consigne des bouteilles, ainsi que les voyages de retour des camions.	AB Salvage	<ul style="list-style-type: none"> • A un impact important sur les collectivités rurales et nordiques • Réseautage avec la collectivité locale en vue de la réutilisation • Réseautage avec des organismes du sud qui recyclent ou éliminent divers déchets 	120 000 \$ par an Financement estimé déjà en place : 60 000 \$	Ville d'Inuvik, Fonds municipaux verts, Environnement Canada (Éco-Action et Partenariat rural canadien), ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des T.N.-O., Inuvik Recycling Society

Annexe I

**CONSULTATIONS SUR
UNE STRATÉGIE CANADIENNE DE LA RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES**

- Documentation de base -

Le 12 avril 2002

9. Introduction

La récupération des ressources a pour but de recycler les matériaux et l'énergie à la fin de leur cycle de vie de façon rentable et durable du point de vue écologique et social. Ressources naturelles Canada (RNC) désire identifier des projets potentiels de démonstration de la récupération des ressources qui reflètent les particularités canadiennes. Ces projets serviront de fondement à la Stratégie canadienne de la récupération des ressources.

RNC) entreprend un processus consultatif avec tous ses partenaires pour qu'ils lui fassent part de leurs points de vue et de leurs idées dans une série de conférences-discussions visant à identifier les priorités concernant la récupération des ressources et à recommander à des fins de cofinancement des projets de démonstration de récupération économiquement et écologiquement viables. Nous sollicitons votre contribution dans ce processus.

RNC) vise à identifier les projets, les partenaires de financement et les différents ordres de gouvernement qui peuvent faire partie d'une stratégie de la récupération des ressources reflétant les besoins de toutes les régions du Canada. À partir de ces consultations, un dossier commercial sera créé et présenté à de hauts fonctionnaires fédéraux à l'automne de 2002.

10. Processus

Des consultations sont prévues durant les mois d'avril, de mai et de juin dans les endroits suivants :

- ▶ Vancouver (Colombie-Britannique), pour la Colombie-Britannique et le Yukon
- ▶ Edmonton (Alberta), pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba
- ▶ Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), pour les Territoires du Nord-Ouest
- ▶ Toronto (Ontario), pour l'Ontario
- ▶ Montréal (Québec), pour le Québec
- ▶ Halifax (Nouvelle-Écosse), pour les provinces de l'Atlantique
- ▶ Iqaluit (Nunavut), pour le Nunavut

Ces consultations ont pour but d'identifier :

- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources dans les communautés urbaines et rurales partout au Canada;
- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources au nord du 60^e parallèle au Canada;
- ▶ les obstacles à la récupération des ressources dans chacune des régions;
- ▶ des projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, institutionnel et de la consommation;
- ▶ le niveau de financement estimatif des projets et les partenaires de cofinancement.

Nous demandons aux participants de pouvoir identifier à la réunion une ou plusieurs des données suivantes :

- ▶ les problématiques et les possibilités locales en matière de récupération des ressources;

- ▶ les problématiques et les possibilités sectorielles en matière de récupération des ressources, c.-à-d. industrielles, institutionnelles et de l'après-consommation;
- ▶ les obstacles entourant les problématiques et les possibilités mentionnées ci-dessus;
- ▶ des projets de démonstration ayant besoin de cofinancement pour être implantés.

Une ébauche de présentation servant à identifier des projets de démonstration est jointe à ce document pour consultation (voir l'annexe I). Un formulaire doit être rempli pour chacun des projets et présenté à la réunion de consultation.

Les priorités, les obstacles et les projets de démonstration qui auront été identifiés au cours des consultations seront compilés sous forme de notes qui seront transmises à tous les participants. RNCan utilisera le résultat de ces consultations pour recommander des projets de démonstration qui seront cofinancés par le gouvernement.

11. CONTEXTE

11.1 Antécédents

Les demandes nationale et internationale en matière de recyclage et de produits recyclés sont constamment à la hausse et continueront d'augmenter. Les pressions sur les économies industrialisées et non industrialisées pour encourager l'efficacité et la compétitivité et pour assurer une gestion écologique des produits et des matériaux tout au long de leur cycle de vie sont à l'origine de cette tendance.

L'industrie des produits recyclés est très concurrentielle et en rapide expansion. Le recyclage est reconnu pour son efficacité matérielle et comme étant l'un des moyens de réaliser une saine gestion industrielle et commerciale tout en permettant une réduction des gaz à effet de serre. Des pressions augmentent au Canada tout comme à l'étranger pour que soient adoptées des mesures maximisant l'efficacité matérielle et énergétique de la conception et de la fabrication des produits. Cette pression crée des occasions rentables de recyclage et de réemploi des produits à la fin de leur vie économique prévue.

Le Canada se distingue par sa géographie et sa géologie et par l'abondance de ses ressources naturelles. En raison de la complexité des nombreux éléments des gisements, et des défis présents lors de la récolte des innombrables espèces forestières et de la recherche et de l'extraction du pétrole, le Canada possède des compétences uniques et hautement spécialisées dans la gestion et la production des ressources naturelles. Cette connaissance spécialisée combinée aux infrastructures modernes de traitement et de production confère au Canada un important avantage pour la gestion complexe du recyclage des ressources matérielles provenant à la fois des secteurs de consommation post-industriel et de l'après-consommation.

Les petites et les moyennes entreprises (les PME) ont leur propres possibilités, besoins et difficultés. Un problème fréquent pour elles est de s'assurer l'accès à des technologies et procédés de récupération des ressources à petite échelle qui sont financièrement abordables et rentables, et qui ne reposent pas nécessairement sur l'accès direct ou régulier à des installations de récupération sophistiquées et centralisées. Les PME restent l'épine dorsale de l'économie canadienne en générant une grande part des emplois et de la croissance.

Les activités de récupération des ressources sont plus attrayantes dans les régions urbaines mais elles peuvent parfois avoir plus d'importance dans les régions névralgiques rurales et éloignées. La région du Nord serait un exemple particulièrement typique, tout comme les régions agricoles et touristiques de grande valeur et les régions renfermant des écosystèmes

déliçats ou des zones naturelles prisées à des fins de loisirs. Dans les collectivités et les régions où le transport de matières recyclables est trop coûteux ou impraticable, de petites entreprises locales pourraient représenter une option et une occasion intéressantes.

Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources et de se forger une image positive de gestionnaire responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits. Il faut mettre au point et promouvoir des technologies et des approches canadiennes concurrentielles sur le marché mondial en expansion des technologies et du savoir-faire en matière de récupération viable et écologique des ressources. À cette fin, le Canada doit demeurer un participant actif et crédible dans le domaine de l'élaboration des politiques internationales de développement touchant à la fois les marchés mondiaux des matières recyclables et l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers.

11.2 Stratégie canadienne de la récupération des ressources

RNCan est en faveur de l'élaboration d'une Stratégie canadienne de la récupération des ressources. Le Canada a besoin d'une telle stratégie pour :

- ▶ améliorer l'efficacité des matériaux et des ressources;
- ▶ réduire l'impact de l'utilisation des ressources sur l'environnement;
- ▶ contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- ▶ s'attaquer aux défis et aux occasions uniques en fait de récupération des ressources que posent la géographie, la répartition de la population et le climat;
- ▶ devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources.

La récupération des ressources consiste en des mesures destinées à maximiser les occasions économiques de récupérer les produits (et les sous-produits), les matériaux et l'énergie à la fin de la vie utile des produits et de réintégrer au marché par recyclage et réutilisation tout ce qui est récupéré.

Une stratégie de la récupération des ressources comprend la promotion et l'instauration, dans le secteur public, dans le secteur privé et dans celui de la consommation, de politiques et de pratiques qui a) accroissent les possibilités de récupérer les ressources matérielles et énergétiques encore utilisables à la fin de la vie utile du produit, b) augmentent l'accès aux produits, aux matériaux et à l'énergie récupérables (dont les composantes des produits et les sous-produits) par les secteurs du recyclage et de la réutilisation, c) améliorent l'efficacité et l'aspect écologique du recyclage et de la réutilisation. Une récupération de la ressource rentable et écologiquement saine maximise une utilisation productive des ressources naturelles, diminue la production de déchets, les traitements connexes et le coût des moyens d'élimination tout en appuyant l'innovation et la compétitivité des industries.

La récupération efficace des ressources soulève des questions complexes en matière de politiques, de technologies, de réglementation et d'infrastructures qui transcendent les activités traditionnelles des secteurs industriel, commercial, institutionnel et de la consommation ainsi que les limites intergouvernementales. L'établissement d'un processus de consultation pour identifier les projets qui auront un impact sur la récupération des matériaux présentement envoyés à la décharge constitue un premier pas essentiel.

Voici trois éléments clés qui devront être abordés dans l'élaboration d'une stratégie de la récupération des ressources qui soit efficace, rentable, écologique et permette au Canada de réaliser ses objectifs de développement durable :

1. Comment informer, influencer et mobiliser les décideurs de l'administration publique, les organismes non gouvernementaux et les Canadiens et Canadiennes en général, de sorte qu'ils prennent les mesures appropriées en matière de récupération des ressources. Pour augmenter les activités de récupération, il sera

essentiel de changer les mentalités et de faire comprendre que les produits et les matières à la fin de leur vie utile sont des ressources à récupérer pour d'autres usages économiques plutôt que des déchets.

2. Comment faire progresser les technologies, les processus, les réseaux institutionnels et les infrastructures de soutien pour mieux appuyer la récupération des ressources. La disponibilité de technologies, d'infrastructures et de processus rentables et écologiques est essentielle à l'expansion des activités de récupération des ressources au pays. Cela comprend à la fois les technologies et les procédés « en amont », qui touchent la conception de produits récupérables de manière rentable à la fin de leur vie économique prévue, et les technologies et les procédés « en aval », qui permettent la déviation, l'extraction, la séparation, la réutilisation et le recyclage des matières et de l'énergie de manière efficace et efficiente.
3. Comment créer et maintenir un contexte politique et une réglementation qui facilitent et renforcent la récupération rentable et écologique des ressources. L'élément central d'un secteur de la récupération des ressources viable au Canada est l'existence d'un milieu favorable aux investissements et à la réalisation des activités dans ce domaine. L'éventail complexe de règlements et de mesures politiques touchant l'exécution et le financement des activités de récupération des ressources influe grandement sur la viabilité financière et opérationnelle d'un grand nombre d'entreprises de réutilisation et de recyclage.

12. Critères du projet

Identifier des projets de démonstration qui :

- ▶ permettront la mise au point et la promotion de technologies et d'approches canadiennes pouvant compétitionner sur un marché mondial en pleine croissance, aux fins d'activités de récupération des ressources viables du point de vue économique et écologiquement responsables;
- ▶ pourront informer, influencer et mobiliser les décideurs au sein des gouvernements, de l'industrie et des organisations non gouvernementales ainsi que les Canadiens et les Canadiennes en général, de sorte qu'ils prendront les mesures appropriées en ce qui a trait à la récupération des ressources;
- ▶ feront progresser les technologies et les processus et appuieront les réseaux institutionnels et les infrastructures afin qu'ils puissent mieux soutenir la récupération des ressources;
- ▶ créeront et maintiendront des politiques et une réglementation qui faciliteront et renforceront une récupération des ressources rentable et écologique.

Ces projets devraient :

- ▶ être viables du point de vue économique et durables des points de vue écologique et social;
- ▶ pouvoir compter sur des partenaires provenant des autres ordres de gouvernement, de l'industrie, des groupes communautaires et d'autres parties intéressées;
- ▶ récupérer des produits et des matériaux à la fin de leur durée de vie utile, à l'intention de l'industrie, du secteur institutionnel et de l'étape de l'après-consommation;
- ▶ s'attaquer aux priorités locales en collaboration avec des leaders d'opinion locaux qui sont dynamiques;
- ▶ être raisonnablement bien définis;
- ▶ avoir besoin d'un cofinancement pour être établis.

13. Conclusions et étapes suivantes

On résumera les commentaires exprimés lors des séances de consultation et les commentaires soumis par écrit jusqu'au 25 juin 2002 et on distribuera ce résumé aux parties intéressées. On élaborera une stratégie globale en tenant compte de ces commentaires. Les projets de démonstration recommandés, les niveaux de financement et les partenaires constitueront les fondements de la stratégie. La stratégie devrait normalement être présentée à l'automne 2002 aux fins de l'approbation de son financement.

Les vues des parties intéressées constituent un élément important du processus d'élaboration d'une stratégie canadienne de la récupération des ressources. Nous remercions sincèrement ces parties d'avoir pris le temps de nous les communiquer.

14. Annexe I

Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Présentation préliminaire pour identifier les projets potentiels

- ▶ Titre
- ▶ Auteur (avec coordonnées : adresse, courriel, télécopieur et téléphone)
- ▶ Brève description du projet proposé
- ▶ Type de projet : industriel, après-consommation, institutionnel
- ▶ Mise en évidence géographique : au nord du 60^e parallèle, région urbaine ou rurale
- ▶ Impact prévu sur la récupération des matériaux ou de l'énergie
- ▶ Estimation du coût du projet et calendrier prévu
- ▶ Partenaires potentiels dans le projet
- ▶ Sources et niveaux de financement présumés

Annexe II

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources Consultation des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, tenue à Yellowknife, le 22 avril 2002

Yellowknife Inn, salle Copper

Ordre du jour

8 h	Enregistrement et rafraîchissements	
8 h 30	Mot de bienvenue et objectifs de l'atelier	Roger Yates
8 h 40	Présentations — tour de table	Tous
9 h	Aperçu de la Stratégie	Mike Clapham
9 h 20	Table ronde sur les priorités et les enjeux :	Président : Carole Burnham
	▶ Industriel	
	▶ Institutionnel	
	▶ Au nord du 60 ^e	
	▶ Après-consommation	
10 h 30	Pause	
10 h 45	Exposition des problématiques qui seront étudiées en ateliers	Président : Carole Burnham
11 h	Discussions en ateliers	Tous
12 h	Buffet et réseautage	
12 h 45	Discussions en ateliers (suite)	Tous
14 h	Rapports des ateliers	
14 h 30	Pause	
14 h 45	Commentaires et problématiques de clôture de la table ronde	Tous
15 h 30	Prochaines étapes	Mike Clapham
15 h 45	Sommaire et remerciements	Roger Yates
16 h	Levée de la séance	

Annexe III

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Consultation des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, tenue à Yellowknife, le 22 avril 2002

Liste des participants

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Ville de Yellowknife	H. Julian Huang	(867) 920-5697	jhuang@city.yellowknife.nt.ca
Ville de Yellowknife	Maire Gordon Van Tighem	(867) 920-5693	gvantighem@city.yellowknife.nt.ca
Ville de Yellowknife	Bruce Underhay	(867) 669-3404	bailfac@city.yellowknife.nt.ca
Diavik Diamonds	Brenda Kuzyk	(867) 609-6508	brenda.kuzyk@diavik.com
Fédération canadienne des municipalités	Sherri Watson	(613) 792-1357	smwatson@magma.ca
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	Emery Paquin	(867) 873-7654	emery_paquin@gov.nt.ca
GroundTrax (Yukon) Inc. Environmental Systems	Sue Greetham	(867) 660-4629	greetham@marshlake.polarcom.com
Hatch	Carole Burnham	(416) 445-0500	cburnham@attcanada.ca
Hatch	Roger Yates	(905) 403-4131	ryates@hatch.ca
Inuvik, aîné inuit	Albert Bernhardt	(867) 777-1341	Pas de courriel (contactez Barbara Armstrong)
Inuvik Recycling Society (et AB Salvage)	Barbara Armstrong	(867) 777-2072	recycle@permafrost.com
Miramar Giant Mine Ltd.	Ron Connell	(867) 669-3725	ron_Connell@nt.sympatico.ca
RNCAN	Mike Clapham	(613) 992-4404	mclapham@mcan.gc.ca
Originals by T-BO	Francois Thibeau	(867) 873-5672	Pas de courriel (contactez Matthew Grogono)
Prospector, Dump Stacker	Walter Humphries	(867) 873-5432	baldwin@internorth.com
Raven Recycling Society, Whitehorse, Yukon	Padraig Holohou	(867) 667-7269	operations@ravenrecycling.org
Recycling Council of Alberta	Christina Seidel	(403) 843-6563	cseidel@telusplanet.net
Terra Verra Co.	Gary Vaillancourt	(867) 766-2507	Pas de courriel (contactez Matthew Grogono)
Yellowknife Glass Recycling	Matthew Grogono	(867) 669-7654	grogono@internorth.com

N'ont pas participé à la réunion mais désirent recevoir la documentation :

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Artist Run Community Centre (Aurora Arts Society)	Arlene Yaceyko		ayaceyko@excite.com
Ville de Yellowknife	Katherine Silcock	867-920-5689	ksilcock@city.yellowknife.nt.ca

